Liberté pour : **Marwan Barghouti**
Liberté pour : **les 321 enfants palestiniens emprisonnés**
Liberté pour : **les 10.000 prisonniers palestiniens.**
Liberté pour : **les 41 élus palestiniens emprisonnés**

Il y a cinq ans, le 15 avril 2002, le député et leader du Fatah en Cisjordanie Marwan Barghouti est kidnappé à Ramallah, par un commando de l'armée israélienne. Transféré en Israël il est condamné le 20 mai 2004 à 5 fois la prison à vie, après un procès inique. Le nom de Marwan Barghouti à l'instar de Monsieur Nelson Mandela symbolise la lutte pour les libertés, pour les droits du peuple Palestinien.

Il y a cinq années, comme aujourd'hui, Israël foule, piétine les accords passé suite aux négociations d'Oslo.

Il nous faut rappeler qu'au terme des différents accords, l'enlèvement de Marwan Barghouti s'est effectué dans un territoire « étranger» à Israël. Son rapt, son emprisonnement, son transfert et sa condamnation sont des violations du droit international et des accords passés, entre l'OLP (organisation de libération de la Palestine) et les gouvernements israéliens.

Depuis le Kidnapping des députés palestiniens élus: Hussam Khader (17 mars 2002) et Marwan Barghouti (15 avril 2002), le gouvernement israélien a perpétué sa politique, d'enlèvement et d'emprisonnement d'élus démocratiquement par le peuple palestinien, le 7 mars 2007 c'est un député d'Hébron qui a été enlevé.

La colonisation s'accentue, en totale contradiction avec les principes du Quartet. Entre l'année 2005 et 2006 ce sont plus de 15.000 nouveaux colons qui se sont installés dans les territoires occupés *(Source association israélienne « la Paix maintenant »).*

Chaque jour des palestiniennes et palestiniens sont arrêtés, emprisonnés et pour certaines et certains sans jugement (internement administratif, règle issue de l'occupation britannique).

Les assassinats ciblés se poursuivent. Les « Mustarabeens », commando de soldats déguisés en arabe assassinent à Naplouse, Djénine, Ramallah, Hébron… Et cela, malgré que cette pratique, de camouflage de soldats en population civile soit considérée par le droit international comme un crime de guerre.

Jérusalem, lieu saint des trois grandes religions monothéistes, connaît une politique d'expulsion de population, de judaïsation forcenée et d'installation illégale de colons juifs. Deux compagnies françaises vont participer à la construction d'un Tramway reliant les colonies illégales entre elles, en contradiction flagrante avec les beaux discours des différents ministres français.

Après avoir refusé lors de chaque négociation d'évoquer le statut final de cette ville à la fois capitale d'Israël et capitale de la Palestine, les gouvernements israéliens tentent de créer un état de fait ne permettant aucune négociation future, compromettant toute espoir de Paix !.

Rassemblement citoyen samedi 14 avril à 12 heures face à la poste de Gentilly

NOUS NOUS RASSEMBLERONS POUR DIRE :

Libérez Marwan Barghouti et tous les prisonniers palestiniens ! A Fadwa Barghouti son épouse, ici on n'oublie pas, on ne renonce pas, notre solidarité continue à s'exprimer avec force.

NOUS NOUS RASSEMBLERONS, POUR :

Que l'Etat d'Israël reconnaisse l'Etat palestinien dans les frontières de 1967 avec Jérusalem Est comme capitale. Que le gouvernement français, l'union européenne **applique toutes les sanctions nécessaires à l'encontre d'Israël,** tant que celui-ci refusera d'appliquer l'ensemble des résolutions de l'ONU**, et particulièrement l'avis de la Cour Internationale de Justice qui a déclaré le Mur illégal et exigé sa destruction et l'indemnisation des victimes.**

Signataires : ***AFPS*** *Gentilly (Association France Palestine Solidarité) -* ***CCFD*** *Gentilly (Comité Catholique contre la Faim et pour le Développement) –* ***CUAG*** *(Collectif unitaire pour une alternative à Gauche) -* ***Gentilly A Gauche Autrement*** *(association) -* ***LCR*** *Gentilly (Ligue Communiste Révolutionnaire 100% à gauche) –* ***PCF*** *Gentilly (Parti Communiste Français) –* ***Yann Joubert*** *Maire de Gentilly -* ***Jean-Claude Lefort*** *Député du Val de Marne –* ***Alain Desmarest*** *Conseiller Général de Gentilly Est - Groupe des élus communiste et républicain de Gentilly.*